L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 26 MAI 1871. — 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 26 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par D. E. Morphy, au No 47 rue des Magasins,—Quincaillerie, coutellerie, graines, [illegible] peinture.

Par Wm. de Lacy, à 10 heures, sur la Levée, au pied de la rue Girod—105 balles foin.

Par Louis Stern & Bros—Au No 18 de la rue de Chartres — Bottes, Souliers et Brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 30 de la rue de Chartres — Habillements, notions, etc.

Par Derbès & Jourdan, meubles.

☞ Cent balles de foin (Wm de Lacy, encanteur) seront vendues à l'encan ce matin, à 10 heures, sur la Levée, au pied de la rue Girod, sans réserve. Voir l'annonce.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

☞ CANDIS PURS et tous MELANGES.—Confiserie fine en tout genre chez J. VILLARRUBIA & Co, successeurs d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.

GRAND CONCERT. — Mademoiselle Philippine Von Edelsberg, dont le public a pu apprécier la voix et le talent pendant la dernière saison d'opéra, doit donner lundi prochain, dans la salle du Lycée, un grand concert avec le concours de mademoiselle Zeiss et de messieurs Pollak et Hermann Braun. Le programme comprend un choix varié de morceaux. Mademoiselle d'Edelsberg déjà connue du public comme cantatrice, se fera entendre comme pianiste en exécutant plusieurs solos et un duo.

Nous remercions cette artiste des invitations qu'elle nous a adressées.

BAL DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE.—Le bal que la Société Française doit donner samedi prochain à l'Opéra a un but doublement charitable. La moitié de la recette ira grossir le budget des victimes de la guerre et l'autre moitié sera versée dans la caisse de la Société. Nous espérons que toute la jeunesse française et créole saisira l'occasion qui lui est offerte de prendre part à la fois à un plaisir et à une bonne œuvre. On peut se procurer des billets chez les commissaires, dans les principaux magasins et à notre bureau.

CHAPEAUX!! Achetez vos chapeaux et faites nettoyer votre Panama au Robt. E. Lee—Tout y est presque gratis.

CONCLAVE IONIE NO. 11. — Le grand festival de mai que le Conclave Ionie No 11 avait organisé pour dimanche dernier, doit être remis à dimanche prochain. Les mêmes billets serviront. Le Conclave n'a rien épargné pour que la fête fût aussi brillante que possible. Nous le prions d'agréer nos remercîments pour les invitations qu'il nous a gracieusement adressées.

LOTERIE. — Le grand tirage de la Loterie de la Louisiane aura lieu demain samedi, 27 du courant, à 11 heures du matin, au-dessus des bureaux de la Compagnie. Le prix capital est de $50,000, le nombre de billets de 20,000 et le prix du billet de $20. Le public est invité à assister au tirage. Nous ne connaissons rien de plus loyal et de plus simple que cette combinaison, et les chances abandonnées au joueur sont considérables. On paraît aussi l'avoir compris de cette manière; la loterie de la Louisiane ayant acquis depuis quelque temps une grande popularité et cette popularité est méritée, car de tous côtés nous entendons parler de billets gagnants. Qu'on se hâte donc de prendre des billets à la loterie de la Louisiane; la fortune sera là pour plusieurs de ce ceux qui en auront pris.

COURTIER DE MARCHANDISES.—M. B. F. Simms, depuis longtemps connu à la Nouvelle-Orléans, offre ses services au commerce pour le courtage des produits et marchandises, et spécialement pour l'achat des laines et des peaux.

ECONOMIE! L'établissement de la Chapellerie du Robt. E. Lee, à l'angle des rues St-Louis et Royale, fait réaliser aux 2me District des économies immenses.

$55.—Pour la modique somme de $55, on peut se procurer la fameuse machine à coudre de Grover & Baker. Elle exécute tous les ouvrages et est garantie pour cinq ans.—Agence, rue du Canal, 183.

☞ Avec l'excellent réfrigérateur à glace qu'on peut se procurer chez J. A. Warner, agent, rue Carondelet No. 6, on peut conserver la viande, le poisson, et les comestibles frais pendant une semaine. C'est un avantage précieux pour les familles, les pensions et les restaurants.

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 12 janvier 1867 dit : "Son simple mécanisme et l'expérience que mes filles ont acquise en s'en servant, font de la MACHINE A COUDRE de Wilson & Gibbs un instrument favori dans ma famille."

A vendre par M. S. Hedrick, rue du Canal, 118 & 180, à la Nlle-Orléans.

INIMAGINABLE! PRODIGIEUX! INOUI! Quoi donc? Le bon marché de la Chapellerie du ROBT. E. LEE, à l'angle des rues St-Louis et Royale.

$55—C'est le prix actuel de la célèbre machine à coudre de Grover & Baker. Elle est la plus répandue en Europe et en Amérique et les personnes qui la possèdent n'ont fait que des éloges.—S'adresser au No 183 de la rue du Canal.

☞ Le char au gaz ammoniaque continuera à faire ses courses pendant toute cette semaine et sera tous les jours à la rue de Clay, rue du Canal, à 9 heures et demie du matin et à 5 heures et demie du soir.

Les livres de souscription au capital social de la Compagnie sont ouverts au bureau de G. L. Laughland, rue de la Commune, No 175.

☞ Nettoyage de Panama sans acide—Chapeaux à moitié prix—Au Robt. E. Lee, encoignure St Louis et Royale.

LES VOLS DE LA COMMUNE.

Nous lisons dans un journal :

Les réquisitions armées au nom de la Commune se continuent à Paris.

Il y a deux jours, l'appartement occupé par M. le baron Daru, rue Royale, No 9, a été envahi par un détachement de gardes nationaux.

Un commissaire de police, ceint d'une écharpe rouge, procédait légalement à cette singulière opération.

Après s'être emparés des armes appartenant à M. Daru, et qui toutes étaient des armes de famille, les fédérés se sont emparés d'un grand nombre de cigares, des bouteilles de vin et quelques pièces d'argenterie qui se trouvaient dans les armoires.

Le commissaire de police lui-même a trouvé à son profit une fort belle canne à pomme d'or.

Les messieurs de la Commune appellent cela une réquisition.

Ils se sont transportés ensuite au domicile de M. Ernest Picard et ont procédé à l'enlèvement des bijoux appartenant à Mme Picard.

Le Moniteur Universel ajoute sur cet incident quelques détails qui lui sont fournis par M. le docteur Jourguez. Les voici :

Un délégué de la Commune, accompagné de quatre gardes nationaux, s'est présenté pour faire une perquisition dans l'appartement sur la porte duquel les scellés avaient été apposés depuis plusieurs jours.

Après avoir enlevé des papiers du cabinet de travail, les agents ont emporté des objets mobiliers, parmi lesquels une pendule, sans valeur réelle, mais d'un grand prix par le souvenir de famille qui s'y rattache. Ils se sont en outre emparés, après avoir forcé ou fait forcer la porte de la cave, de plusieurs bouteilles de vin extra.

Le propriétaire de l'immeuble, un ancien magistrat municipal, ayant protesté, il lui a été répondu assez cavalièrement qu'on ne tarderait pas à revenir pour consommer cette spoliation."

$55.—La machine à coudre de Grover & Baker, qui ne coûte que $55, a obtenu les premiers prix partout où elle a été exposée.—A vendre, au No. 183 de la rue du Canal.

—M. Leperche et M. Rossel, anciens élèves tous deux du Prytanée militaire de la Flèche, étaient l'un et l'autre à la tête de la poignée d'hommes courageux qui, refusant de participer à la capitulation du maréchal Bazaine, résolurent, malgré les plus grandes difficultés, à percer les lignes ennemies et à rejoindre à Tours le gouvernement de la défense, qui les employa immédiatement. Ces deux officiers, courageux et habiles, et qui ont donné d'égales preuves de dévouement au pays, sont aujourd'hui en présence, seulement M. Leperche est à la France et le citoyen Rossel la Commune.

Les difficultés de la prise de Paris.

Nous empruntons à l'Indépendance belge une lettre qui lui est adressée, dit ce journal, par un écrivain des plus compétents dans les questions militaires et que recommandent également son caractère et son talent. Est-ce le prince de Joinville, le général Trochu ou le général Changarnier? C'est ce que nous ne pouvons dire. On trouvera dans cette lettre des explications intéressantes sur les faits qui ont amené le nouveau siége de Paris et sur les difficultés que présentaient les opérations d'attaque. L'écrivain semble ne pas croire à la possibilité de prendre Paris, aussi incline-t-il vers un arrangement avec la Commune. Nous supprimons sa conclusion, aujourd'hui démentie par les événements.

"1er mai.

"Vous voulez bien, monsieur, accueillir l'expression de ma manière de voir sur les événements militaires qui se déroulent autour de Paris, et je vous en sais gré, mais non sans un sentiment de chagrin. Cette nécessité, pour un homme impartial, de recourir à un recueil étranger, s'il veut émettre une opinion modérée, n'est-elle pas un des plus douloureux phénomènes de notre époque? Les esprits s'aigrissent, tandis, qu'hélas! les malheurs de la France s'accumulent, les uns faisant oublier les autres, comme les pierres amoncelées se cachent en se superposant. Qui songe aujourd'hui aux Prussiens, qui? excepté les malheureux écrasés par les charges d'une lourde occupation et menacés d'en souffrir longtemps encore, car la lutte actuelle est sans issue, à moins que les symptômes de désorganisation, déjà visibles dans l'intérieur de la Commune, ne s'aggravent rapidement.

"Je crois le triomphe de la Commune absolument impossible, mais l'armée française est hors d'état d'enlever Paris de vive force, si les gardes nationaux persistent à se défendre. Une solution peut donc se faire attendre longtemps, car les idées de conciliation n'ont pas encore acquis la prépondérance qu'on serait en droit d'espérer. Quelques explications vont le faire comprendre.

"Les fortifications, construites il y a trente ans, pour lutter contre les armes alors en usage, dont la portée efficace ne dépassait pas 1,580 à 1,800 mètres, ont été conçues par des hommes d'un esprit assez large pour être encore d'un bon usage à présent. L'enceinte, dont le tracé est bien approprié au terrain, ne présente que deux points enveloppables par les tranchées de l'assiégeant, tous deux d'un difficile accès. Le relief de cette enceinte, le grand développement des fronts en ligne droite, permettent d'accumuler partout une grande quantité de feux sur les travaux d'approche, le profil est assez résistant pour exiger la construction de batteries de brèches puissantes et rapprochées. Rapprochées, j'insiste sur ce point capital. Des batteries éloignées pourraient produire d'importants dégâts dans les portions de maçonnerie mal abritées derrière des masses couvrantes trop basses, mais des batteries rapprochées sont nécessaires pour ouvrir des brèches praticables aux colonnes d'assaut, comme un réseau de tranchées est nécessaire pour que ces colonnes ne restent pas trop longtemps exposées au feu.

"La distance des forts à l'enceinte est trop faible, eu égard à la portée énorme de l'artillerie rayée; aussi l'ensemble du système n'a-t-il pas conservé partout une égale valeur. Ceux du Sud, qui ont eu à subir successivement l'attaque des Prussiens et celle des Français, ont toujours été regardés comme les moins bien placés, à cause des hauteurs qui les dominent à une distance moyenne de 1,000 mètres. Ces forts, en allant de la haute à la basse Seine, sont ceux d'Ivry, de Bicêtre, de Montrouge, de Vanves et d'Issy.

"Au moment de la guerre, on construisit pour remédier à ce défaut, la redoute du Moulin-Saquet en avant de l'intervalle qui sépare les deux premiers, celle des Hautes-Bruyères en avant de l'intervalle qui sépare les deux seconds. Ces ouvrages ont sont toujours restés en notre pouvoir, ont rendu de grands services. D'autres ouvrages, la redoute de Châtillon, en avant du fort de Vanves, celle du Moulin-de-Pierre, en avant de celui d'Issy, n'ayant pu être achevés à temps, sont tombés aux mains des Prussiens, dont les batteries établies sur ces positions rapprochées, ont pris sur celles de la défense une supériorité très-marquée.

"Jamais cependant ils n'ont tenté d'ouvrir une brèche, de s'emparer de l'un des forts par une action de vigueur. Comptant réduire la place par la famine, ils se sont contentés de resserrer l'investissement, et pendant le dernier mois du siége, ils ont fait pleuvoir sur la ville une quantité de bombes, dont les effets ont été loin d'être en rapport avec la consommation des projectiles.

"Une enceinte intacte, des forts très-dégradés, mais susceptibles encore d'une longue résistance, un armement considérable et un prodigieux amas de munitions, voilà tout ce qu'une série de malentendus a mis au pouvoir des insurgés. S'ils n'avaient été surpris eux-mêmes du succès dont ils étaient loin de prévoir l'importance, le gouvernement et l'Assemblée nationale auraient été balayés comme poussière; la France subirait complétement aujourd'hui le joug de l'étranger. Voilà certes qui doit donner à réfléchir; mais, dès le premier moment, on se mit à l'œuvre avec résolution pour organiser la résistance, et on l'a fait avec une suite, une fermeté qui méritent l'oubli des fautes précédentes. Le concours de la petite armée chassée de Paris, démoralisée et manquant presque de tout, était d'abord très-problématique. Il y eut pendant un certain nombre de jours pas mal de désertions, bien des défaillances. Peu à peu les renforts arrivèrent; l'opinion de la province se montrait favorable, et une fois les premiers coups de fusil échangés, l'attitude de la troupe fut aussi bonne qu'on pouvait le souhaiter.

"Nul n'aurait pu dire à l'avance comment s'engagerait la lutte. Ce n'est jamais sans un cruel serrement de cœur qu'on fait les premiers pas dans la funeste carrière des guerres civiles. La Commune n'a eu aucun scrupule. Elle n'avait pas fait non plus de fanatiques. Ils n'avaient pas reculé devant l'assassinat, ils ne reculèrent pas davantage devant la redoutable épreuve des combats. Par bonheur, leur imprévoyance égalait leur présomption, et l'attaque dirigée contre Versailles en trois colonnes : l'une débouchant par la gorge de Sèvres, les deux autres longeant les rives de la Seine, par Nanterre et Chaton, n'avait aucune chance de succès. L'armée remporta une victoire facile, qui aurait pu être beaucoup plus sanglante, si l'on n'avait ménagé les Parisiens dans leur retraite précipitée. Quelques jours après, l'armée nationale, prenant à son tour l'offensive, enlevait, après deux brillants combats, Courbevoie et une partie de Neuilly.

"La faiblesse de la résistance aurait pu faire augurer une prompte issue de la lutte; il n'en fut rien. La défense au contraire n'a cessé d'acquérir une vigueur croissante, à mesure qu'elle s'est trouvée plus resserrée. La Commune s'organisait; des chefs, hier encore inconnus, prenaient avec assurance la direction des affaires; de tous les coins de l'Europe accouraient ces condottieri, braves et peu scrupuleux, qui apparaissent toujours aux époques de troubles. L'artillerie de l'attaque avait d'ailleurs une infériorité notable comme nombre, calibre et fabrication des pièces, sur ce matériel tout nouveau, imaginé par le colonel de Ruffye, et fondu pour la première fois pendant le premier siége de Paris. Cela suffisait pour rendre tout progrès impossible. Force fut donc d'attendre, de lutter pied à pied pour la possession des villages de Neuilly et de Meudon, jusqu'à l'arrivée de renforts que les Prussiens mesuraient avec parcimonie. Vint enfin le jour où, pourvu d'une nombreuse artillerie, ayant porté l'armée au chiffre de plus de cent mille hommes, on put entreprendre des opérations sérieuses.

"Sous la haute direction du maréchal Mac-Mahon, le corps du général de Cissey attaque toute la partie ouest de l'enceinte, celui du général Ladmirault les forts d'Issy, Vanves et Montrouge. Depuis le village de Châtillon jusqu'au cours supérieur de la Seine, la cavalerie du général du Barrail complète l'investissement et cueille chaque jour quelque patrouille imprudente, mais sans menacer directement la fortification. C'est donc entre Asnières et Montrouge que se concentre la véritable lutte, et on en comprendra toute la gravité, si l'on songe que cette ligne de bataille a un développement de quinze kilomètres du côté des insurgés, de vingt du côté de l'armée nationale. Celle-ci d'ailleurs n'a cessé d'obtenir des succès partiels, mais continus.

"A l'Ouest, une série de combats meurtriers lui a assuré la possession de Courbevoie et d'une partie de Neuilly, de la presqu'île de Gennevilliers, de Becon, d'Asnières enfin, qu'elle n'a pu dépasser, les Parisiens restant maîtres de Clichy, de Courcelles et d'une partie des villages de Neuilly et de Sablonville. — Rappelons en passant, pour constater l'immensité des ruines, que ces villages sont des villes populeuses. — La rive gauche de la Seine, d'Asnières à Saint-Cloud, présente une suite de coteaux élevés, procurant des emplacements favorables, d'où l'artillerie peut contrebattre avec succès celle des remparts. Nombre de canons y ont été démontés. Le porte Maillot, celle de la vieille route de Neuilly sont ruinées, mais ces dégâts ont une importance plus apparente que réelle. L'artillerie [illegible] ... ceux de Neuilly, en plaçant les débris de ces maisons que les boulets labouraient inévitablement. Je le répète, l'enceinte est intacte, les parties saines sont détruites et on ne peut songer à pénétrer dans une ville de l'importance de Paris par deux trouées d'une faible largeur, sous le feu menaçant des remparts voisins.

"Au sud, les progrès, lents d'abord, ont pris ces jours derniers un caractère plus sérieux. Les forts d'Issy, Vanves et Montrouge, les deux premiers surtout, sont à peu près réduits au silence. Des coups de main successifs ont fait faire de grands pas à l'attaque. Abritée d'abord derrière la levée du chemin de fer de Versailles, elle s'est emparée des Moulineaux, puis du parc d'Issy, et elle tente en tête-près le fort de ce nom. Tombera-t-il bientôt en son pouvoir? c'est possible. Les défenseurs menacés d'être isolés de l'enceinte, l'abandonneront peut-être, et quand ces lignes vous parviendront, vous pourrez en avoir la nouvelle; mais s'ils s'obstinent à y rester, on n'est pas encore en mesure de l'enlever de vive force. Le fort est précédé d'un large fossé, aux deux bords maçonnés, et un temps assez long est nécessaire pour renverser cet obstacle.

"La prise d'un, ou même de deux forts, si elle ne décourage pas la défense, n'est d'ailleurs qu'un préliminaire de l'attaque de l'enceinte, dont 1,500 mètres les séparent. Celle du sud, intacte et précédée de populeux villages, est d'un accès difficile. Au bord de la Seine, il est vrai, Point-du-Jour, le saillant de l'enceinte connu sous le nom de Point-du-Jour, présente un saillant mal protégé sur la droite, et que l'on peut canonner d'Issy, des Moulineaux, de Meudon. L'attaque néanmoins offrirait encore des difficultés, car il faudrait cheminer à découvert depuis le pont de Sèvres, c'est-à-dire sur un espace de 3 kilomètres environ. D'ailleurs, derrière l'enceinte, et suivant les points abordés, il faudra enlever d'énormes barricades ou le chemin de ceinture, qui, sur un long parcours, est un fossé infranchissable. On devrait donc entreprendre cette cruelle guerre de maisons, pour laquelle, avec tant de raison, M. Thiers manifeste une profonde répugnance. Que faire donc? [illegible] la ville par la famine ou par les rigueurs d'un bombardement, au risque de détruire vingt fois plus d'innocents que de coupables, ou recommencer les horreurs d'un siége de Sébastopol?

Troubles de Lyon.

Les journaux de Lyon qui arrivent aujourd'hui nous apportent des renseignements circonstanciés sur les troubles qui se sont produits dans cette ville, à l'occasion des élections municipales.

Voici le récit du Salut public :

La guerre civile, à laquelle nous avons eu jusqu'ici le bonheur d'échapper, vient d'ensanglanter notre ville.

Hier, dimanche, à quatre heures moins quelques minutes du soir, par un temps splendide qui avait rempli nos rues de promeneurs, trois coups de canon tirés d'un des forts de l'ouest donnaient le signal de la mise en mouvement des troupes.

Un piquet de chasseurs à cheval en éclaireurs se portait sur le quai de la Charité, à la descente du pont de la Guillotière ; deux vedettes commençaient à aller et venir sur le pont.

Ce signal, cette première apparition de soldats, eurent pour effet de déterminer un affluence prodigieuse sur le pont, le cours de Brosses, la place de la mairie de Guillotière. En un quart d'heure, vingt à vingt-cinq mille personnes se pressaient sur ces points. La majorité étaient des promeneurs et des curieux.

Aussi, vers quatre heures et demie, quand arrivèrent sur la place de la Guillotière, venant par le cours Bourbon, un bataillon du 38ème de ligne et quelques compagnies de chasseurs à pied, se trouvèrent-ils en quelque sorte submergés dans un flot immense de population.

Après être demeurées sur place vingt minutes environ, ces troupes reçurent l'ordre de se retirer.

Aucune opération sérieuse ne pouvait être faite dans de telles conditions, sans causer d'épouvantables malheurs.

Il va sans dire que les individus qui occupaient la mairie se précipitèrent au-devant des soldats, la crosse en l'air, en criant : La crosse en l'air ! Vive la ligne !

Une certaine partie de la population masculine répétait ces cris.

Aucun soldat cependant ne mit la crosse en l'air.

Quelques officiers de la ligne ont été injuriés, menacés ; on a même brisé le sabre d'un commandant et jeté à terre le képi d'un lieutenant de chasseurs.

Les troupes se replièrent par le cours Bourbon, le quai Joinville, et, traversant le pont Lafayette, vinrent rejoindre au cours Napoléon de Perrache le quartier-général du général Crouzat, où continuaient à se masser des forces imposantes : infanterie, cavalerie et artillerie.

Pendant l'intervalle qui s'est écoulé entre la première démonstration des troupes et la reprise des opérations, deux barricades,—si on peut donner ce nom à un amoncellement de pavés s'élevant à un mètre au plus,—avaient été construites pour barrer les chaussées de la Grande-Rue de la Guillotière et du Cours des Brosses prolongé, à leur débouché sur la place.

Ces barricades ont été construites en majeure partie par des adolescents, des enfants et quelques femmes.

C'est vers sept heures trois quarts que les opérations commencèrent, mais pour tout de bon, cette fois.

Quatre coups de canon tirés à blanc à la tête du pont de la Guillotière firent évacuer par la foule, et l'infanterie s'y engagea. Arrivée au point culminant du pont, elle fit un ou deux feux de peloton également à blanc.

Les insurgés ripostèrent par des coups de feu et l'action s'engagea.

Bien qu'aux premières décharges les promeneurs qui encombraient les abords du pont sur la rive gauche et le cours de Brosses se soient dispersés dans toutes les directions, les balles ont atteint plusieurs d'entre eux. Une jeune fille de quinze ans a été blessée grièvement à la tête, sur le quai Joinville; son frère, caporal en congé, a été aussi atteint à côté d'elle, mais légèrement.

Les balles des insurgés, traversant le Rhône, sont arrivées jusque sur le quai de l'Hôtel-Dieu. Une femme a été tuée rade par une balle entrée dans le cerveau par l'orbite. Son mari, qui lui donnait le bras, a été grièvement blessé au cou par le même projectile.

Cependant les troupes,—infanterie, cavalerie et artillerie,—ayant traversé le pont, abordaient la place de la Mairie en deux colonnes : l'une par le cours de Brosses, l'autre par la rue de Marseille. M. le général Crouzat était en tête de la première avec M. le préfet Valentin ; en avant de l'autre marchait M. Andrieux, procureur de la république.

Les sommations ayant été faites de nouveau, il y fut répondu, de la part des insurgés, par des feux de peloton dont les balles firent tomber plusieurs hommes de la troupe et blessèrent M. le préfet Valentin, qui a eu la jambe droite entièrement traversée.

Un chef d'escadron d'état-major a été grièvement blessé.

M. Andrieux a montré le plus grand courage et a couru les plus sérieux dangers.

Reconnu par les insurgés, qui se sont précipités sur lui en furieux, il a été enlevé, séparé des soldats, et allait être écharpé, au moment où une charge de cavalerie fondant sur le groupe comme un ouragan, l'a renversé pêle-mêle.

M. Andrieux a senti les chevaux passer sur lui. Protégé heureusement par les corps de ceux qui voulaient le tuer, il n'a eu aucun mal. A peine relevé, il a eu à peine le temps de se baisser pour échapper à un feu de peloton que la troupe déchargeait sur les insurgés.

Le Progrès donne les renseignements qui suivent sur la nuit du dimanche et la matinée du lundi :

Vers quatre heures du matin, des soldats reconduisaient en ville un commandant du train de l'artillerie, qui venait d'être gravement atteint par une balle, étant à la tête de ses troupes, sur le cours de Brosses.

Un instant avant, le gardien du pont de l'Hôtel-Dieu voyait passer deux civières dans lesquelles on emportait deux dames blessées. Ces dames, qui, nous dit-on, étaient allées voir des parents à la Guillotière et n'avaient pas pu rentrer en ville, voulurent essayer ce matin de revenir chez elles ; mais elles n'eurent pas plutôt mis le pied dans la rue, qu'elles furent assaillies par les balles ; elles se sont trouvées prises entre les feux de la troupe et la barricade. Une de ces dames a reçu une balle en pleine poitrine, et son état est désespéré.

A huit heures du matin, nous nous sommes rendus au point central de l'émeute, par le pont de l'Hôtel Dieu et le cours Bourbon. Les hostilités sont complétement suspendues ; un calme relatif règne sur le champ de bataille. Quelques querelles dans les groupes, quelques injures, quelques cris de fureur, et c'est tout ce qui semble survivre des ardeurs du combat.

La troupe est complétement maîtresse du théâtre primitif de l'insurrection : des fractions mêlées de divers corps sont campées sur la place de la Mairie. L'on y remarque des chasseurs, des troupes de ligne et de la cavalerie.

Le milieu de la place est occupé par de l'artillerie. Quelques mitrailleuses, quelques canons braqués sur les diverses artères du quartier.

La circulation et même le passage sur la place sont interdits. L'on peut remarquer de loin deux effroyables balafres produites par les boulets à la façade de la mairie.

Certaines maisons sont criblées de balles.

Un soldat que nous interrogeons nous dit que les coups de feu des insurgés sont surtout partis des fenêtres, et que dans la nuit la flamme seule du coup leur indiquait où ils devaient tirer. Il nous affirme que la troupe a tiré sept coups de canon à blanc et sept autres pour de bon.

A ce moment, passe sur le cours Bourbon un brancard fermé qui porte à l'Hôtel-Dieu une victime de plus. A travers les rideaux à moitié fermés, l'on entrevoit une face hâve, effarée, une main et des linges ensanglantés. Une femme suit le convoi en pleurant.

Nous regagnons Lyon, vers neuf heures et demie, par le pont de l'Hôtel-Dieu. Une foule grondante stationne autour de la Morgue, où deux cadavres viennent d'être déposés.

Nous y pénétrons, et sur les dalles nous voyons les corps inertes, jaunes, pleins de boue et de sang, de deux grands et vigoureux gaillards, dont l'un a reçu une balle en pleine poitrine et l'autre un peu au-dessous du nombril.

Nous sortons de là le cœur navré, et bien convaincu que les gens qui font les émeutes comme on fait une partie de bouchon y regarderaient à deux fois avant de charger leur fusil, s'ils se donnaient la peine de faire une petite visite au monument lugubre du quai de l'Hôpital.

A l'Hôtel-Dieu, onze cadavres que nous n'avons pas le courage d'aller voir ; à la Charité, quelques-uns aussi. Nous n'avons aucun renseignement précis sur les pertes de la troupe ; les bruits feraient supposer qu'elles sont assez importantes.

Quant aux blessés, ils sont nombreux dans les deux camps.

Vers sept heures et demie, ce matin, on apportait à l'hôpital militaire un soldat de la ligne qui avait eu [illegible] ... [illegible]

Cette blessure n'avait pas été produite par une balle, mais par un instrument coupant, une hache ou un couteau. [illegible] ... [illegible] à corps.

Midi.—Une foule considérable se presse au grand Hôtel-Dieu, afin de reconnaître les morts déposés dans les arcades, au nombre de quatorze, parmi lesquels se trouvent deux femmes, un chasseur à pied, un garde national, des civils, parmi ceux-ci un vieillard ayant une jambe de bois. Les blessés sont au nombre de vingt-cinq.

Un des points où la lutte a été la plus vive, à la Guillotière, c'est à l'entrée de la rue Moncey, côté de la place du Pont. Cet endroit a été ce matin jonché de débris et tout couvert de sang.

L'attaque et la défense de la barricade de la rue Moncey ont dû avoir lieu avec un grand acharnement, à en juger par les horribles vestiges du combat.

Dans la soirée d'hier et avant le commencement du combat à la Guillotière, un officier du génie, abandonné par ses soldats, aurait été fait prisonnier et conduit à la mairie par les insurgés. Qu'est devenu cet otage ? On ne le dit point.

Nous avons dit ce matin que M. le préfet Valentin avait été blessé à la main hier au soir, entre dix et onze heures. D'après les renseignements qui nous parviennent cette après-midi, c'est à six heures du soir, au début de la fusillade, que M. Valentin a été blessé, et cela, dit-on, à la jambe. Il a reçu des éclats de coups de feu au moment où, arrivé en tête des troupes sur le cours de Brosses, et ceint de l'écharpe tricolore, il faisait signe qu'il voulait parler.

Le nombre des tués et blessés de part et d'autre ne nous est pas exactement connu ; cependant, dit le Salut Public, nous croyons savoir que les insurgés ont eu 23 morts ou blessés, et la troupe de 25 à 30.

Les salles de la morgue de l'Hôtel-Dieu avaient reçu ce matin seize cadavres. Le plupart ont été reconnus et enlevés par leurs parents.

Plusieurs barricades avaient été élevées à la Croix-Rousse, où cependant les élections s'étaient faites la veille dans le plus grand calme.

Les troupes venaient de faire les sommations.

Les proclamations suivantes ont été affichées dimanche :

Habitants de Lyon!

Une poignée de malfaiteurs, insensibles aux calamités qui frappent notre malheureux pays, osent lever, au milieu de vous, l'étendard hideux de la rébellion et de l'anarchie, troubler la paix de votre cité, envahir vos comices, et prétendent vous entraver dans l'exercice le plus noble de vos droits de citoyens.

Leur criminelle audace ne restera pas impunie.

Vous tous qui voulez maintenir la France debout, je n'ose pas, hélas! dire glorieuse et grande ; vous tous qui voulez épargner à son drapeau de nouvelles et ineffaçables souillures, rangez-vous autour de moi, prêtez-moi votre concours.

C'est un fils dévoué à la république qui vous y convie.

Le préfet du Rhône, commissaire extraordinaire de la république,

EDMOND VALENTIN.

COMMUNE DE LYON.

Citoyens,

Un attentat contre la liberté du vote a été commis dans l'un des arrondissements de notre ville.

Ce matin, des hommes pour la plupart étrangers à notre cité, des malfaiteurs, objet de la réprobation de tous les partis, se sont portés à la mairie de la Guillotière, l'ont envahie, ont arrêté le scrutin commencé et, par de violentes proclamations, ont excité à la guerre civile et se sont efforcés de détruire l'ordre.

Que tous les bons citoyens composant la garde nationale se groupent autour de nous et prêtent leur concours à la force publique pour réprimer toutes tentatives coupables qui viendraient à se renouveler.

Vive la république!

HÉNON.

COMMUNE DE LYON.

Citoyens,

De bien douloureux événements se sont accomplis hier. Au nom de la république, au nom de l'humanité, unissons nos efforts pour que de pareilles calamités ne se renouvellent pas.

Ces agitations ne sont provoquées que par nos ennemis, dans un but de restauration monarchique ; les continuer serait mettre le comble aux malheurs qui affligent notre patrie. Nous en appelons à votre cœur, à votre amour des institutions républicaines qu'on voudrait détruire, et qui ne peuvent se fonder que par l'ordre, le travail, le respect du suffrage universel et la saine pratique de la liberté.

Citoyens,

Fermez l'oreille aux mauvais conseils d'hommes qui vous sont étrangers ; songez à l'envahisseur et à la conservation de la république.

Lyon, 1er mai 1871.

Le maire de Lyon, HÉNON.

Les adjoints.

Le général de la garde nationale, BOURRAS.

Ordre de la division.

Officiers, sous-officiers et soldats de la garnison de Lyon,

Encore un jour de deuil pour la république.

Dans notre pays de démocratie et de suffrage universel, des misérables insensés ont osé former et exécuter le projet d'empêcher par la force leurs concitoyens d'exercer le droit le plus sacré de tous pour un homme libre, celui de voter. Vous avez dû réprimer cet outrage fait à la loi.

Vous l'avez fait avec énergie et modération, votre général vous en remercie et la patrie vous en sera reconnaissante.

Lyon, 1er mai 1871.

Le général commandant la 8me division militaire,

CROUZAT.

Par arrêté du préfet du Rhône :

Les 19ème, 20ème, 21ème et 22ème bataillons de la garde nationale sont dissous.

CHRONIQUE LOCALE.

LA TAXE D'ÉCOLE.—Un meeting spécial du Bureau des écoles publiques a eu lieu mercredi soir pour conférer sur le moyen de soutenir les écoles. Dans cette séance, le comité de finances, avec le juge Dibble, ayant été nommé pour conférer avec le Conseil de ville à ce sujet, s'est transporté hier, à midi, au bureau du maire. Tous les administrateurs étaient présents. L'entrevue a eu pour résultat la promesse de la part de M. Shaw de présenter, à la prochaine séance du Conseil, une ordonnance à l'effet de soumettre la question de la taxe au vote du peuple. Le juge Dibble a exprimé l'opinion que la loi sur les écoles autorisait une pareille procédure et que si la majorité du peuple était en faveur de la taxe, la collection pourrait en être ordonnée par les cours. Un des administrateurs ayant demandé si une somme moins forte que celle qui avait été illégalement imposée ne suffirait pas, le juge Dibble a répondu que le comité n'avait aucune instruction sur ce point, mais qu'il était convaincu qu'une somme moindre ne suffirait pas.

M. Bonzano ayant demandé s'il ne serait pas aussi bon de soumettre à la même élection une taxe sur la police métropolitaine et une taxe pour le parc de ville, le juge Dibble a répondu que le Bureau des Directeurs d'école ne se souciait pas de joindre le fardeau de ces deux taxes à l'élection de la taxe des écoles. On n'a rien dit de plus à ce sujet. Maintenant on ignore si c'est là une idée particulière de M. Bonzano ou si en effet le Conseil de ville a déjà pris le parti d'éluder les arrêts de la Cour Suprême en faisant collecter comme taxe spéciale, la taxe métropolitaine et la taxe du parc de ville. A la fin de la conférence le juge Dibble a fait sentir aux administrateurs la nécessité d'avoir recours à l'élection pour la taxe d'école le plus tôt possible, d'ici à 10 jours par exemple. Aucune opposition n'a été faite à cette suggestion.

LA CREVASSE DE BONNET CARRÉ.—M. Norbert Loque, habitant de la paroisse St. Jean Baptiste, a intenté une action contre la compagnie de Levée de la Louisiane, pour recouvrer une somme de $60,050, comme dommage résultant de l'inondation causée à sa terre par la crevasse de Bonnet Carré. M. Loque allègue que par les clauses de l'acte du 20 février 1870, incorporant la susdite compagnie, elle était obligée d'entretenir les levées de l'Etat pendant vingt ans. C'est à sa négligence qu'il attribue les pertes qu'il a éprouvées et il réclame d'elle l'indemnité en question.

INJONCTION REFUSÉE.—Le juge Dibble a refusé hier l'injonction demandée par M. Pratt contre la Compagnie des Abattoirs du Crescent dont la majorité des actions appartient maintenant à l'Association des bouchers. M. Pratt, avec 5 actions qui lui restaient, voulait forcer les bouchers à continuer à abattre leurs animaux à Alger quand la loi n'a eu en vue que des abattoirs en bas de la ville soit d'un côté soit de l'autre côté du fleuve, sans désigner le lieu. Les bouchers sont maintenant libres d'utiliser les abattoirs élevés par eux sur la terre Cavaroc.

VOL.—Robert Taylor, marin à bord du steamer Pére Quette, a été, mercredi soir, victime d'un vol d'auberge, au coin des rues Johnson et Levée. On a pris sous son oreiller un gilet contenant neuf doublons, deux pièces d'or, une montre d'argent et une longue chaîne d'argent.

S'étant plaint dans la matinée au capitaine McLean, et ayant donné le signalement de deux hommes qui l'avaient suivi la veille en divers endroits, la police a arrêté Rufus Sweat et Dan Sullivan, sur lesquels on a trouvé de l'argent caché, c'est-à-dire de l'argent qu'ils disent ne pas avoir et avec lequel ils faisaient bombance au moment où on leur a mis la main sur le collet.

AFFAIRE MCEVOY.—Le jury du coroner a rendu un verdict suivant lequel Thomas Delany a donné à McEvoy un coup de poignard qui a causé sa mort. Les témoignages reçus hier ne désignent pas positivement que, à l'instant de la blessure, Delany a [illegible] dans un cas [illegible] de champ.

FEU DE CHEMINÉE.—Mercredi soir, vers 10 heures, le caporal Gaudet découvrit un feu sortant de la cheminée d'une maison de briques à un étage, occupée par Mme Charles Pratt et appartenant à Ursin Lavigne, au coin des rues Valence et [illegible] ... la police assez promptement pour qu'il n'en résultât aucun dommage.

EXPLOSION D'UNE LAMPE.—Paul Fouillon, demeurant au coin des rues Grande-Hommes et Mandeville, a été brûlé à la jambe, par l'explosion d'une lampe à huile de pétrole.

CHUTE.—Michael Regan, employé à arrimer des balles de coton à bord du navire Augusta, est tombé dans la cale, hier après-midi, et a été grièvement blessé. Il a été transporté chez lui.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches ... à "l'Abeille"

Fin de l'insurrection Communiste.

Pendant deux jours les troupes n'ont pas fait de quartier.

Nombre de meneurs communistes fusillés.

Bataillons de femmes et d'enfants prisonniers.

Massacre à la prison Mazas.

L'archevêque Darboy, des otages et des prêtres tués de sang-froid.

Une dépêche au World.

Les incendies allumés par les bombes versaillaises.

Incertitude sur le sort de l'Hôtel-de-Ville.

Une portion du Louvre a été sauvée.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 25—Le baron Rothschild a donné au jockey Wells qui a gagné la course l'enjeu du Derby, 5000 livres sterling.

Dans la Chambre des Communes, M. Rylands a donné avis de son intention de présenter une motion pour que les traités soient soumis au parlement avant d'être ratifiés.

M. Gladstone s'est opposé à toute expression immédiate de sympathie pour la France à l'occasion des récents outrages commis à Paris. Le gouvernement n'a pas encore reçu d'avis officiel, et les rapports publiés dans les journaux sont, sans aucun doute, exagérés.

Berlin, 25—L'empereur de Russie arrivera à Berlin le 9 juin, pour assister à l'entrée triomphale des troupes le 11 juin.

Au Parlement d'Allemagne, aujourd'hui, dans un débat sur le bill incorporant l'Alsace et la Lorraine, le prince Bismark a dit que la tâche qu'il avait entreprise en devenant ministre, celle d'établir l'empire, était presque accomplie, et en outre étant maintenant, son désir personnel était de se retirer de la vie active. Il y est resté maintenant comme avocat de la complète réunion de l'Alsace et de la Lorraine à la mère-patrie. Il s'est plaint du manque de confiance montré par le parlement. Si les amendements maintenant proposés ne sont pas rejetés du bill, il le retirera et laissera l'empereur nommer à sa place un ministre responsable. On vote et le bill est renvoyé au comité pour révision.

Versailles, 25—Les troupes du gouvernement ont occupé le fort Bicêtre. Rocour et Rigault, deux chefs influents de la Commune, ont été fusillés. Un nuage de fumée couvre Paris, et l'on craint de nouvelles conflagrations.

En dehors de Paris—Jeudi soir, 25—Depuis midi, aujourd'hui, un grand vent du sud-est pousse les flammes vers la place de la Bastille, menaçant de destruction la ville entière.

Les batteries du gouvernement bombardent Belleville et il est toujours impossible de communiquer avec l'intérieur de la ville.

Athènes, 25—La Chambre des Députés a voté 10,000 livres pour la veuve de M. Lloyd qui fut tué par les brigands de Marathon.

Versailles, 25—Picard a lu une dépêche à l'assemblée aujourd'hui, annonçant la prise du fort Montrouge, de la Redoute des Hautes-Bruyères, du Panthéon et du marché aux vins, par les troupes du gouvernement.

On ne sait rien sur le sort des ôtages qui sont encore dans les mains des insurgés et l'on éprouve à leur égard les plus sombres craintes.

Le bruit court que les Versaillais ont occupé la Butte Chaumont d'où les insurgés bombardaient la ville avec des bombes de pétrole.

Bruxelles, 25—Le baron d'Anethan a déclaré à la Chambre des Représentants aujourd'hui qu'il ne regarderait et ne traiterait pas comme réfugiés politiques les hommes de la Commune qui se sont échappés de Paris en Belgique.

Florence, 25—Les mesures financières du gouvernement causent de sérieuses dissensions entre les partis qui divisent la Chambre des Députés.

Paris, Mercredi matin—Hier soir, de la délégation américaine, j'ai vu l'incendie de l'Hôtel-de-Ville. A 2 heures la place était une masse de flammes livides.

L'ambassade autrichienne, propriété de l'impératrice Eugénie, a été aussi incendiée. On rapporte que la Cour des comptes a été détruite et aussi l'ambassade espagnole. Le départ de Paris est impossible et la circulation dans la ville est difficile et dangereuse. Nombre de canons sont pointés dans la rue Lafitte.

Les troupes s'emparent bravement des barricades malgré le feu des insurgés qui tirent des maisons. La place de la Concorde a été emportée. On s'est battu beaucoup entre ...... et le Mont Parnasse. Les Versaillais ont perdu peu de monde. 12,000 prisonniers ont été conduits à Versailles.

Les Versaillais envoient à Paris des pompiers des villes qui se trouvent dans un rayon de 20 milles. Thiers a annoncé que tous les nationaux seront désarmés immédiatement.

Londres, 24—Une lettre de Paris dit que les Versaillais sont les maîtres et que la ville est en cendres.

Boulogne, 25, minuit—On dit que les communistes prisonniers sont envoyés à la même prison que Louis Napoléon avait occupée.

New-York—Dépêche au World :

Versailles, jeudi soir, 25—L'archevêque Darboy, 10 otages et une cinquantaine de prêtres ont été tués de sang-froid par les Communistes.

Versailles, 24—Aujourd'hui 10,000 Communistes prisonniers ont passé par Versailles, y compris une compagnie d'amazones et un bataillon d'enfants. Plusieurs amazones, véritables diablesses, étaient menottées.

Rochefort est venu à Versailles avec les mains liées. On a trouvé sur lui 5000 francs avec beaucoup de bijoux.

Les troupes ont fusillé dans Paris, et les Versaillais bombardent avec furie les quartiers occupés par les Communistes, où personne ne prend soin des blessés et où les morts restent sans sépulture.

Le combat sur le boulevard Haussmann et dans le faubourg St-Honoré a été très sanglant. Les maisons sont pleines des morts et des blessés des deux côtés.

On s'est battu furieusement autour de l'Hôtel-de-Ville, pendant qu'il brûlait sous l'action du pétrole. L'hôtel de l'ambassade anglaise a été fort maltraité. Le bureau des archives a été brûlé. La place de la Concorde a beaucoup souffert. Les troupes ne font pas de quartier.

Il y a des incendies dans presque toutes les rues.

Mercredi soir, le général Vinoy a télégraphié qu'il était en possession de l'Hôtel-de-Ville. Les quartiers de Belleville et du Temple résistent furieusement. On rapporte que Delescluze a été arrêté. Six grands incendies sont visibles. Les insurgés se battent encore comme des diables dans le faubourg de l'Est.

La police cherche les chefs de la Commune dans les maisons et les caves.

Dépêche au Word :

Versailles, jeudi soir, 25—L'archevêque Darboy, 10 otages et près de 60 prêtres ont été tués de sang-froid dans la prison de Mazas mardi soir.

La conflagration continuait mercredi en divers endroits de Paris.

Plusieurs meneurs de la Commune ont été fusillés aujourd'hui après un procès sommaire devant une cour martiale.

Dépêche au World.

St. Denis, jeudi soir, 25—Les combats ont cessé ; les Versaillais ont pris possession entière de la ville. Les incendies sont presque tous éteints. Ils ont été causés par les bombes des Versaillais et non par les Communistes.

Une portion du Louvre a été sauvée. Les ouvrages les plus précieux étant en sûreté dans les caveaux.

Hier soir et aujourd'hui les troupes ont refusé de faire quartier et ont tué tous ceux qui tombaient sous leurs mains.

(Dépêche à la Tribune.)

Paris, mercredi—Les Communistes n'essayent pas d'arrêter les troupes pour tirer sur les Versaillais. Ils se contentent d'utiliser les barricades et les abris que les rues leur offrent. Les Versaillais entrent dans les maisons et s'avancent très peu. Ils ne s'avancent jamais dans un combat corps à corps.

Une poignée de Communistes déterminés qui occupaient le boulevard Haussmann a été graduellement tournée hier sur leur flanc et sur leurs derrières après une brave résistance.

25 insurgés bloquant un boulevard et les Versaillais n'osant pas les charger, s'avancent de maison en maison et tirent des fenêtres pendant que leurs mitrailleuses et les mitrailleurs balayaient les rues.

On peut juger du sort autour de l'Opéra, rue Halevy, et dans les rues voisines. Les Versaillais ont emporté les casernes sur le boulevard Bonne-Nouvelle et dans la rue Poissonnière.

Les communistes ont tenu, avec un courage surprenant, le boulevard Haussmann et une barricade rue Halevy.

A 5 heures, dans l'après-midi, les Versaillais ont emporté l'Opéra. Le peuple s'est précipité, battant des mains et demandant du vin et de l'argent aux troupes.

Les femmes les embrassaient en criant "Vive la Ligne!" Les soldats fraternisaient chaleureusement, tout en conservant une admirable discipline.

Les Versaillais se sont élancés dans la Chaussée d'Antin, mais en éprouvant une perte considérable, les Communistes disputant chaque pouce de terrain.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 25.—Le président Grant a signé le traité de Washington.

Le Sénat s'est occupé aujourd'hui de l'affaire des missions confidentielles.

Il y a eu un long débat sur la nomination de Greg comme juge au Texas ; il est peu probable qu'il soit confirmé. Le Sénat s'ajournera demain.

Washington, 25—Le département de la poste, sur la demande du sénateur Kellogg, a décidé d'augmenter le salaire des porteurs de lettres à la Nlle-Orléans jusqu'à $30 par mois.

NOUVELLES DIVERSES.

Aspinwall, 18 mai (par la voie de la Jamaïque).—Des nouvelles de Nicaragua du 11 annoncent que le président Leunas et le général Martinez sont toujours détenus en prison. Le premier est accusé d'avoir fait des spéculations tandis qu'il était au pouvoir. On a lieu de craindre qu'ils ne soient tous deux exécutés malgré le pardon qui leur a été promis.

Les nouvelles d'Honduras annoncent que la paix régnait dans cette province. Les pluies ont interrompu les travaux sur les chemins de fer.

Les nouvelles de Costa-Rica, en date du 12, annoncent que la révolution a été étouffée et les chefs capturés bannis.

De Guatemala, en date du 5, on apprend que Viteria, à la tête de 250 hommes s'est joint aux révolutionnaires.

Cincinnati, 25.—L'argent volé dans le bureau de l'Adams Express a été recouvré. Un employé qui était dans le bureau et qui prétend avoir été chloroformé, est impliqué dans le vol.

Poughkeepsie, 25.—Le feu dans les montagnes Shandaken est terrible. Les flammes, dans quelques localités, s'élèvent à une hauteur de 50 pieds.

Quincy, Ill., 25.—Il est tombé, aujourd'hui, une forte pluie accompagnée de grêle, comme on n'en avait pas vu depuis des années. Les grêlons pesaient 2 à 3 onces. Les récoltes sont très endommagées.

Santa-Fé, 25.—Par suite du massacre récent au camp Grant, tous les Apaches des montagnes ont déclaré la guerre aux blancs.

Richmond, 25—Il y a eu une élection pour le conseil municipal. Les votes ne sont pas comptés, mais on suppose que les conservateurs ont emporté 15 nominations sur 25. Tout est tranquille.

New York, 25—Jay Cook, au nom de la coalition des banquiers américains et étrangers, a fait une proposition pour 130 millions de dollars des nouveaux bons cinq pour cent, où le reste des premiers 200 millions après le 1er juin.

New-York, 25—Le Commercial Advertiser dit : Une offre a été faite à la Trésorerie par Jay Cooke pour la maison et de la part des principaux agents de souscription et banquiers en cette ville et en Europe, de prendre le 1er de juin ou après cette date tout l'emprunt du nouveau 5 pour cent, qui ne serait pas pris alors, jusqu'à concurrence de $130,000,000. L'offre est regardée avec faveur par le secrétaire du Trésor.

Jackson, 25—L'affaire Yerger a été appelée devant la Cour de District où il a été soutenu que que les actes de reconstruction la cour militaire était inconstitutionnelle. L'affaire sera plaidée une seconde fois sur ces propres mérites.

Louisville, 25—Le Grand Juri, aujourd'hui, a décrété d'accusation Thos. Smith, nègre, pour le meurtre de Joseph Breeden sur la route de Salt River, il y a quelques jours. Smith a été vu dans le magasin de Breeden quelques minutes avant le meurtre.

Les prisonniers nègres ont été surpris dans une tentative d'évasion aujourd'hui. L'un d'eux travaillait à faire un trou au mur avec un rasoir, tandis que les autres le cachant de leurs corps détournaient l'attention du garde. Ils avaient détaché une brique seulement quand ils ont été découverts.

MARCHES AMERICAINS.

New-York, 25—Coton, fort. Vendu 3100 balles à 17. Farine sans changement.

New-York, 25—Le platitude monétaire augmente. Argent de 2 à 3. Sterling plat 110 1/8 à 110 1/4. Or 111 3/8 à 111 3/4. Gouvernements plats et lourds. Louisiane 60 et 62 1/2.

Charleston, 25—Coton ferme. Mid. 15 3/4. Stock 13,427 balles.

Galveston, 25—Coton ferme. Bon ordinaire 13 1/2 à 13 3/4. Stock 33,581 balles.

Memphis, 25—Coton fort à 15 5/8 à 15 3/4.

Cincinnati, 25—Coton excité et en hausse et stock retiré parce qu'on espère de meilleurs prix. Mid. 16. Farine ferme. De famille 6 25. Maïs en baisse à 53. Porc 16 25. Graisse 10 1/4.

St-Louis, 25—Farine calme. Superfine 5 50. Extra 6 25. Whiskey 90. Porc calme à 16 25.

Louisville, 25—Coton très ferme à 15 3/4. Stock léger. Farine ferme. Extra de famille 6 50. Porc calme à 16 25. Jambons fourrés 14 1/2. Graisse 11. Whiskey 87.

NOUVELLES DES RIVIERES.

Vicksburg, 25—Descendant, les steamers Great Republic, et l'Ajax avec des barges. Le fleuve monte lentement.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe Sud-Ouest, 25 mai, 6 h. P. M.—Baromètre 30, vent S. E. frais. Arrivé: brick italien Du Sorelli, en 50 jours de Palerme.

Passe à Loutre, 25, 6 h. P. M.—Vent Est frais. Arrivé : steamer Hudson, à 11 h. A. M. de Key West.

(Dépêches d'hier soir.)

Washington, 25 mai. — Le Président Grant a fait un discours de six lignes à l'Association chrétienne des Jeunes Gens.

New York, 25 mai.—Le juri a rendu un verdict de meurtre au premier degré contre Joshua, mais avec recommandation à l'indulgence de la Cour.

Washington, 25 mai.—Le Sénat a autorisé le comité sur les Levées à continuer à siéger pendant l'ajournement des Chambres.

M. Colfax va mieux.

Londres, 25 mai. — Les dernières dépêches de Paris disent qu'on a fait sauter le palais du Luxembourg. Le Palais-Royal brûle toujours. On a sauvé seulement un tiers du Louvre. Le combat continue au Louvre, à l'Hôtel-de-Ville et à la gare du chemin de fer du Nord.

Versailles, 25—Le président Thiers a adressé aux provinces le compte-rendu suivant de la situation :

"Nous sommes les maîtres de Paris, excepté une faible portion qui sera occupée aujourd'hui. Le Louvre a été sauvé. L'Hôtel du Ministère des finances a été partiellement brûlé. Les Tuileries et le Palais du quai d'Orsay où le Conseil d'Etat tenait ses séances, ont été entièrement détruits.

"Nous avons déjà 12,000 prisonniers, nous en aurons 20,000. Le sol de Paris est jonché de corps d'insurgés. Notre perte est faible. L'armée s'est conduite admirablement. Justice sera bientôt faite et la France sera encore heureuse au milieu de toutes ses infortunes."

En dehors de Paris—Jeudi matin—Il y a eu un feu furieux d'artillerie et de mousqueterie pendant toute la nuit. Les batteries des insurgés dans l'arrondissement de Chaumont tiennent toujours.

La conflagration diminue bien que les pompes, dont beaucoup viennent des provinces, aient rendu peu de service.

L'ASSASSINAT DU GENERAL BREA.

Au moment où la Commune vient de glorifier l'assassinat du général Bréa et de son aide-de-camp, le capitaine Mangin, le Journal officiel de Versailles croit, avec raison, opportun de rappeler dans quelles circonstances a été commis ce crime odieux, un des plus lugubres épisodes des journées de juin 1848.

Le 25 juin, l'insurrection, successivement refoulée de toutes ses positions, tenait encore à la barrière de Fontainebleau, où s'élevait une barricade. Le général se porta sur ce point avec une division. Avant d'ordonner l'attaque, il voulut parlementer; déjà près du Panthéon une tentative de conciliation lui avait réussi et il était parvenu à éviter l'effusion du sang. Il espérait réussir encore. Il se dirigea vers la barrière, accompagné de son aide-de-camp, et la dépassa de quelques pas ; mais il fut entouré et conduit par les insurgés dans une maison voisine, au Grand-Salon.

Pendant plusieurs heures il fut maintenu en arrestation, insulté, frappé par les misérables qui proféraient autour de lui des cris de mort. Son épée lui fut enlevée, on lui arracha ses épaulettes. En vain une tentative avait été faite pour le sauver; un enfant avait averti les insurgés. Enfin des coups de feu retentirent comme un feu de peloton. Le général et son aide-de-camp tombèrent mortellement frappés; on se rue sur eux; on brisa à coups de crosse la tête du capitaine Mangin; on perça de coups d'épée ou de baïonnette le corps du général, et l'on s'acharna sur les cadavres des deux victimes.

Au nombre des meurtriers traduits devant la justice se trouvait un jeune homme de 18 ans, le nommé Nourri, ouvrier chauvreur. Un témoin entendu dans le procès a rapporté qu'après le crime, Nourri et Lebelleguy s'étant rendu chez lui, Lebelleguy dit à Nourri : "Tu sais Jean, que nous voudrions l'épée et les épaulettes et nous partagerons l'argent." Celui-ci l'épée et les épaulettes du général Bréa.

Le même témoin rapporte le même entretien que nous reproduisons textuellement : "Nourri s'est approché ; je lui ai dit : On dit qu'il y a un général de tué? Il m'a répondu : Nous l'avons et bien tué, que nous avons eu son épée et ses épaulettes.—Malheureux! lui ai-je dit.—Cela lui a fait une émotion. Sa mère est arrivée. En voyant son fils, elle lui a dit : Jean, tu as fait quelque chose?—Non maman, seulement Lebelleguy et moi nous avons les épaulettes d'un général.—Sa mère lui a dit : Alors, viens-nous-en ; nous allons les serrer."

Devant le conseil de guerre, de tous les accusés, Nourri est le seul qui ait reconnu avoir tiré sur le général. Condamné à mort avec quatre autres, il a dû à sa jeunesse peut-être de voir commuer sa peine en celle des travaux forcés à perpétuité.

La Commune vient d'ordonner qu'il serait mis en liberté le plus tôt possible.

Par le même décret, elle a prescrit de raser l'église construite en mémoire de l'assassinat du général Bréa et de donner à la place où elle s'élevait, le nom de Place de Juin.

GRANDS ET PETITS! Courez tous au Robt. E. Lee, à l'angle des rues Royale et St. Louis. On y donne des chapeaux presque pour rien.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré VENDREDI 26 mai, à 7 1/2 heures du matin, à l'église de l'Annonciation, Troisième District, pour le repos de l'âme de feu Mme H. RICHELOT. Les amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve et de ses enfants. 25mai—2

JACOB OTT,

Entrepreneur et Constructeur,

186..........RUE DE L'ORME..........186 (Place Treté.)

TOUTE SORTE DE TRAVAUX EXECUTES RAPIDEMENT.

Il s'occupe spécialement des réparations de maisons de charpentier et de menuiserie. Il se charge de toute espèce de travaux, briquetage, etc. Il fait et répare les caves. Fait des devis pour constructions nouvelles. Les ordres laissés à l'atelier ou à la boîte 22 du Mechanics Exchange, No. 16, rue Carondelet, entre Charles et Carondelet, seront exécutés avec promptitude. [illegible]

NATTES FRAICHES DE CHINE.

Recevant de Chine. No 17 de la rue de Chartres.

700 rouleaux nattes blanches, à carreaux et fantaisie, comprenant trente différentes qualités et couleurs, venant d'être débarquées et qui sont offertes à bas prix, EN GROS et en détail.

A. BROUSSEAU & CO.

26 avril—PP—dim.mer.ven

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

MESSIEURS les Sociétaires sont informés que l'assemblée générale trimestrielle aura lieu DIMANCHE prochain, 28 mai, à l'asile de la Société.

Messieur le Président ouvrira la séance à cinq heures précises. La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du Président.

Le Secrétaire A. BARBIER. 25mai—2

Département du Commerce.

HOTEL DE VILLE.

Nlle-Orléans, 26 mai 1871.

Vente de Bétail des Marchés.

Il sera vendu à l'encan, au comptant, mercredi, 31 du courant, à midi, dans le salon du Maire, Hôtel de Ville, les revenus des Marchés publics pour le mois de juin.

Les fermiers seront tenus de se conformer à toutes les ordonnances de ville relatives aux Marchés et auront le privilége d'en percevoir le revenu selon l'ordonnance No 787.

Les adjudicataires acceptés devront faire un dépôt de cinquante pour cent pour chaque Marché, immédiatement après la vente, le restant devra être payé le 1er juin. [illegible]

La ville se réserve le droit de rejeter toutes les enchères.

P. C. REMICK, Administrateur.

26 mai—5

Revenu Intérieur des Etats-Unis.

BUREAU DU COLLECTEUR, 1er District de la Louisiane,

Nlle-Orléans, 25 mai 1871.

CE Bureau ayant appris qu'il existe jusqu'à un certain point dans cette ville et dans ce district la coutume d'exécuter des actes d'aliénation qui comprennent des hypothèques spéciales données pour garantir une partie du prix d'achat, avec un timbre sur la somme du prix de l'hypothèque, d'après les timbres du Revenu Intérieur pour couvrir l'hypothèque spéciale, la décision suivante du Commissaire du Revenu Intérieur, émanant des bureaux des références de ce Bureau, est publiée pour l'information des officiers exécutant et recevant ces actes d'aliénation :

"Il doit y avoir des timbres additionnels sur l'acte d'aliénation pour couvrir l'hypothèque spéciale, au taux ordinaire des hypothèques, basé sur le montant garanti. Il n'est donc pas nécessaire de mettre des timbres sur le bond ou le billet à ordre, selon les dispositions de la section 165. Compilation du Revenu Intérieur. Mais si l'acte n'a pas de timbres pour couvrir l'hypothèque spéciale, le billet ou le bond devra être timbré aux taux ordinaires pour rendre la garantie valide. Si le billet n'a pas de timbres, ils ne peuvent avoir aucune valeur légale, à moins qu'il n'y ait des timbres à l'hypothèque suffisants. Il n'y a pas de raison pour qu'une hypothèque spéciale rattachée dans l'acte d'aliénation ne soit pas timbrée, non plus qu'une hypothèque distincte dont les frais sont à la charge de l'acquéreur, selon l'usage qui existe dans certains districts."

L'attention des notaires est appelée spécialement sur cette décision.

S. A. STOCKDALE, Collecteur du 1er district de la Louisiane. 25mai—2f

AVIS.

LE grand tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane aura lieu DEMAIN, samedi, 27 mai 1871, à 11 heures du matin, au-dessus de la salle de la Compagnie.

"Gros lot, $50,000."

"Seulement 20,000 numéros."

"Prix du billet $20 seulement."

Le public est invité à assister au tirage.

26 mai—1f—PP

CHATEAU DES FLEURS.

LE JARDIN portant le nom de CHATEAU DES FLEURS (ancienne habitation Leon-po) est à vendre avec tous les meubles, tolleries, installations de buvettes, cheval, charrette, etc.

[illegible] Pour les détails et conditions, s'adresser à [illegible], Passage de la Bourse, ou à M. [illegible], près de la rue de la Douane. 25 mai

B. F. SIMMS,

Courtier de Produits et de Marchandises.

30..........RUE NATCHEZ..........30

Nouvelle-Orléans.

DONNE une attention toute particulière à l'achat des Laines et des Peaux. 25 mai—6f

A VENDRE,

UNE GROCERIE avec BAR, le tout parfaitement installé, avec un approvisionnement de choix et dans un des principaux quartiers du 2me District.

Conditions—Comptant.

On ne prendrait un associé résultant de bonnes garanties avec un apport d'au moins la moitié de la valeur des marchandises.

S'adresser par lettre, au bureau de l'ABEILLE, aux initiales F. J. C. qui indiquent la somme dont on peut disposer. 25 mai—3f

Demande de Nourrice.

ON demande une nourrice sans enfant. S'adresser au coin des rues St-Charles et Valence, Sixième District, ancien Jefferson City, ou au No 173 de la rue Gravier, au premier.

2 5mai—3f

Perdu,

UN jeune garçon du nom d'ANDRÉ JEAN CHRISOSTOME, âgé de 7 ans. Quand il a disparu, il portait un pantalon de gingham, une veste ronde, une chemise en coton bleue et un chapeau noir. On est prié de le ramener chez les demoiselles Maurouse, rue du Bayou, entre Remparts et St Claude. 25mai—3

Cheminées en Marbre, Ardoises, Fer et Bois.

LE plus grand et le plus bel assortiment du Sud.

KUNSHERDT & BIENVENU,

17 mai—1 m 1 2j — Au No. 114 de la rue du Canal

LE Dr. E. BERJOT

A transféré son office rue Dauphine, No 274, entre Ursulines et Hôpital.

Traitement spécial des maladies des dames.

Consultations, de 7 à 8 heures A. M., et de 12 à 3 heures P. M. 25 av—1m dim.mer.ven

Un Remède

DONT l'efficacité a été établie de mille manières différentes, qui guérit sûrement toutes les maladies de la gorge et des poumons, et qui en maintes occasions a donné les résultats les plus étonnants, ne mérite-t-il pas d'être essayé par ceux qui souffrent de ces affections et que rien ne peut soulager ! Les malades qui l'ont employé n'ont eu qu'à s'en louer et se féliciter d'y avoir eu recours. Hésiterez-vous par indifférence à obtenir votre guérison par le même moyen ?

Essayez une bouteille du SIROP PECTORAL BALSAMIQUE DE DUCONGE.

7mai—1m.D.Mar.V PP.

Avis.

LA MAISON CAZAUX & VERGNOLE prévient sa nombreuse clientèle et le public en général qu'elle a reçu par les navires Ruth, Victoire et Ville de St-Lô :

100 barriques vin Pouget Fils, plus 120 barriques St-Macaire par St-Lô ; 20 fûts Cognac de la marque la plus renommée en France (Charles Jobit & Co) Cognac.

Attendu par Courtenay Duchenel, Auguste Gustave, Hilda et Africaine—250 barriques vin Pouget Fils et St-Macaire ; 150 caisses absinthe Perrot ; 20 fûts Cognac.

Tous ces articles seront vendus au plus bas prix.

25mai—6f

A VENDRE.

UNE MACHINE A VAPEUR avec toutes les installations pour la fabrication du vermicelle et macaroni.

Conditions libérales, s'adresser à M. VERGNOLE, 78, Vieille-Levée. 18mai—1m

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

Angle Tonti et ... [illegible]

PAR suite de la demande toujours croissante ... [illegible]

P. Ouret,

764 et 766 Broadway, New York.

A l'honneur d'informer les voyageurs de la Nouvelle-Orléans qu'il a fixé ses prix comme suit: $3 par jour. Son hôtel est situé dans la meilleure partie de la ville et chacun sait combien les chambres et la nourriture sont soignées.

HOTEL RAMBAUT,

A BILOXI

Le propriétaire informe le public et ses amis qu'il ouvrira son hôtel le 1er JUIN. Il y aura chez lui tout ce que le marché offrira de plus délicat, et il fera tous ses efforts pour satisfaire ses pensionnaires. L'établissement est à la portée des bateaux et du chemin de fer.

Repas extra sur commande.

[illegible] U. RAMBAUD.

GRANDE REDUCTION.

La Maison DEBBÈS

DÉSIRANT disposer son grand assortiment d'articles de Modes et Nouveautés, vendra, à dater du 27 mai, au gré des acheteurs

Au prix coûtant et au-dessous :

Rubans, Soieries, Blondes, Broderies, Dentelles, Valenciennes, Tulles, ... Crêpes, Bonnets, Mouchoirs, Eventails, Franges, Fleurs, ... CHAPEAUX DE PAILLE POUR DAMES, FILLETTES ET GARÇONS.

Allez visiter le No. 37, RUE ROYALE.

25mai 1m

Compagnie du Candi et du Beurre de la Nouvelle-Orléans (N. O. Canal and Banking Co.)

Nlle-Orléans, 19 mai 1871.

LE Conseil des Directeurs de la Compagnie du Canal et de la Banque de la Nlle-Orléans ayant été autorisé par une majorité des porteurs d'actions, conformément aux dispositions d'un acte de la Législature approuvé 24 mars 1870, lequel étend la Charte de la Banque et autorise une réduction du capital, le dit Conseil a décidé que le capital-actions de la Banque sera réduit à un million de dollars. Conformément à la Charte, le nouveau capital sera converti en actions de cent dollars chacune, et les actionnaires sont priés de faire parvenir au Secrétaire de la Banque les certificats d'actions qui leur sont actuellement nécessaires, afin que de nouveaux certificats puissent être émis. A dater du 27 courant il ne sera fait aucun transfert, si ce n'est sur les certificats du nouveau capital.

Par ordre du Conseil.

CH. JUNQUINVILLE, Caissier.

21 mai—1m

UNE PATTE! UNE PATTE! UNE PATTE!

AUX VOYAGEURS.

Le Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord,

—ET—

Le Chemin de Fer Mississipi Central,

Ont un équipement complet de CHARS PALAIS DE PULLMAN.

Un de ces chars est attaché à chaque train allant à Louisville.

Le trajet se fait de la Nlle-Orléans à Louisville, sans changement de voiture, et il n'y a qu'un SEUL CHANGEMENT jusqu'à NEW YORK et aux principales villes du Nord. Ce trajet s'accomplit en QUATRE HEURES ET DEMIE DE MOINS que par aucune des autres lignes concurrentes, sans donner aucune des lignes rivales.

Les agents des autres compagnies qui prétendent, dans leurs annonces, que leur ligne est la seule à avoir des PULLMAN'S CARS, ou tendent, de propos délibéré, coupables d'une fausseté malicieuse, qu'ils propagent avec l'intention d'induire en erreur le public voyageur.

Les trains partent à 6 A. M. et 4.30 P. M., à l'heure précise, et sans retard, sous aucun prétexte.

Achetez vos tickets au rez-de-chaussée du City Hotel, angle des rues du Camp et Commune, et assurez-vous le confort que nulle autre ligne ne peut donner.

S. W. SCOTT, Agent général du service des voyageurs.

AVIS.

LES circonstances exigent que les ouvriers et les travailleurs aux Etats-Unis se constituent en association et adoptent des règlements pour protéger leurs intérêts et leurs droits, des listes de souscription seront dans ce but mises en circulation. Dans un mass meeting, qui sera convoqué en temps et lieu, la question sera amplement discutée et il sera pourvu à des mesures pour que la société de la Nouvelle-Orléans se joigne aux sociétés qui existent déjà dans diverses parties des Etats-Unis. 25 mai—6f

Monde Illustré.

ABONNEMENT,

1 an, $6 00. 6 mois, $4 00. ... 15 c.

Le Numéro ... [illegible]

Assortiment ... [illegible] SOUX EST & ...

A vendre,

PAR A. CARRIÈRE & Co.,

31..........RUE BIENVILLE..........31

En débarquement et du navire Ville de St Lô.

40 barriques VIN ROUGE, Bouliers,

40 do do do Daniel,

30 do do do Mis. Lorenzé,

20 do do do Pompignac,

100 caisses FRUITS A L'EAU-DE-VIE.

—En magasin—

50 barriques VIN ROUGE, Château Médoc,

50 do do do Montferrand,

50 do do do assortiments diverses marques,

20 caisses do do St Estèphe, St Julien

20 do do do Château Beausaie et Larose.

500 paniers HUILE de Rosoi,

50 quarts SHERRY,

30 do PORT WINE.

—Dans les entrepôts de la Douane—

6 quarts EAU-DE-VIE, Castillon 1858,

12 demies do do do

6 quarts BRANDYWINE,

10 demies do do

10 quarts Vieille EAU-DE-VIE, Jean Louis.

A vendre par A. CARRIERE & Co.

7mai—3f — 31 rue Bienville.

ROB'T E. LEE'S

CHEAP HAT STORE.

Corner Royal and St-Louis,

Hats at half price—Panama Hats cleaned.

21 mai—6f

Clay Peas de la Caroline.

900 sacs CLAY PEAS de qualité supérieure, à vendre à bas prix, en lots au gré des acheteurs, par

JOHN H. LAFITTE & CO.,

21mai—3f — Au No 85 de la rue de l'Union.

Avis.

LES Actionnaires de la Compagnie du Gaz et de Mines de ... sont prévenus qu'un cinquième versement de cinq piastres par action sur toutes les actions ordinaires de la Compagnie a été appelé par les Directeurs et devra être fait le 5 juin prochain, aux Bureaux de la Compagnie, No 2 de la rue Carondelet, au premier, bureaux du fond.

ALEX. BONNEVAL, Secrétaire.

Nlle-Orléans, 25 mai 1871. — 26 mai—15f

CINQUIEME ETAT ANNUEL

DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

FACTORS & TRADERS,

37..........Rue Carondelet..........37

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état de situation des affaires de la Compagnie, pour l'année expirée le 30 avril 1871, savoir :

Sur les risques d'incendie	$803,362 96		
Sur les risques de rivières	232,761 15		
Sur les risques de mer	33,660 39		$960,006 39
En moins, primes sur risques non expirés le 30 avril 1871	64,127 60		
Primes rendues	4,362 71		68,490 71
Montant net des primes			$871,396 68
Pertes payées, savoir :			
Sur les risques de feu	84,888 29		
Sur les risques de rivière	165,691 60		
Sur les risques de mer	16,804 35	267,404 25	
Réassurances	13,221 65		
Rendu pour escompte	7,681 29		
Taxes payées	18,623 20		
Dépenses générales	37,800 25		
Moins les épargnes et les frais de polices	11,719 73	26,387 67	335,116 44
Balance			536,480 38
A ajouter, escompte et intérêts reçus		66,668 66	
En moins, premier intérêt semestriel sur le capital payé, et le second dividende		61,853 29	3,155 38
Profits nets			539,635 71
La Compagnie a maintenant l'actif suivant :			
Billets d'actions pour le capital, souscriptions non-payées		36,389 50	
Prêts sur dépôt des garanties par nantissement	24,835 32	373,339 20	398,162 13
Argent comptant			
Primes en voie de collection			16,119 24
Billets à recevoir, prêts sur nantissement			322,065 75
Billets à recevoir à courte échéance			37,160 70
Actions de banque et autres			366,797 35
Bonds de ville et autres			16,091 25
Actions des chemins de fer de ville			62,335 00
Bonds de la Grand'Loge maçonnique de la Louisiane			5,400 00
Bonds de la Salle de l'Association des Odd Fellows			5,400 00
Bonds de l'Association pour secourir les veuves et les orphelins israélites			2,500 00
			1,308,839 37

L'état de situation ci-dessus est une copie authentique et correcte des livres de la Compagnie.

HARMON DOANE, Président.

ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé devant moi, ce 25ème jour de mai 1871.

EDWARD IVY, Notaire Public.

A un meeting spécial du Conseil de Direction, tenu ce jour, il a été résolu de payer SUR DEMANDE, libre de toute Taxe du Gouvernement, un second intérêt semestriel de CINQ pour cent payable le 1er avril 1871,—faisant dix pour cent par an sur le montant du capital payé, et un DIVIDENDE EN ARGENT DE CINQUANTE pour cent aux actionnaires, sur le montant net des primes gagnées ... dans la proportion des primes payées.

HARMON DOANE, Président.

MOSES GREENWOOD, Vice-Président.

ED. A. PALFREY, Secrétaire.

Directeurs :

Moses Greenwood,	E. Dreifus,
J. J. Morrison,	T. [illegible],
John J. Webb,	E. [illegible],
John Chaffe,	H. W. Bayley,
Abraham J. Smith,	A. A. Yates,
Harmon Doane,	S. L. Adams,
Samuel H. [illegible],	Isaac Scherck,
J. J. Warren,	[illegible]
Simon Bloch,	[illegible]
E. T. [illegible],	Wm. Morrison,
Percy Roberts,	A. Brown,
Samuel Friedlander,	J. T. Pace,
	Jno. W. Carroll.

24 mai—6m

GRANDE FABRIQUE DE CANDI,

DE NORMAN & REISS,

123 et 125, rue Vieille-Levée, 123 et 125.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

Ils y fabriquent constamment :

Du Candi en gros et en petits bâtons.

Tout espèce de Candis à la crème.

Toute espèce de candis nougats.

Candis clairs.

Candi amer (Horehound).

Candi lin.

Candi sur.

Pastilles, Menthe assorties.

Pâte de Jujube.

Toute espèce de Chocolats.

Dragées.

Candis fins.

Ils tout en se rapportant au commerce de confiserie.

Toute espèce de GATEAUX.

GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande, dans le plus court délai.

Ils importent toute espèce d'Articles ÉTRANGERS, tels que :

Bonbons de fantaisie.

Confitures de toutes grandeurs.

Fruits de pâte de pomme.

Raisins secs et séchés.

Toute espèce de noix.

Pruneaux de toutes sortes.

Bonbons de Framboises.

Pâtes de fantaisie.

Poudres dentifrices, etc.

Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFE, &c.

Sirops de Fruits

FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CRÊME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

NORMAN & REISS, Seuls Agents.

Nos 123 et 125 de la rue Vieille-Levée.

Pois de la Caroline.

500 sacs "CLAY PEAS." A vendre par JNO. F. CASEY & CO., 47 rue Tchoupitoulas.

21 mai—6f

L. VIPLE.

REÇU DE PARIS, PAR LE "FRANCFORT",

Un assortiment complet de GANTS à un et deux boutons. Vu la saison avancée pour cet article, les Gants de $1 50 seront vendus $1 00 la paire.

No. 13, RUE BOURBON, près la rue Canal.

L. Viple.

10 mai—1m—V S D Mar

Livres de droit.

VENANT d'être reçu de New York un grand assortiment de LIVRES DE DROIT des dernières éditions. Les avocats feront bien de venir examiner ces ouvrages.

B. F. SISKRON, No 32, Commercial Place.

15 mars—3m

La Vérité.

MR. RAMON PLATAS a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un "NOUVEAU MAGASIN", sous le nom ci-dessus pour la vente en détail des CIGARES, encoignure des rues Bourbon et St-Louis, où il aura constamment en main un grand choix des meilleures marques de la Havane et du pays.

Cigares, pipes, tabac et tous autres articles pour fumeurs, au plus bas prix du marché.

RAMON PLATAS, Coin Bourbon et St-Louis.

2 mai—1m

PACKWOOD & BROTHER

Grocerie de famille.

GROS ET DÉTAIL.

96 et 97, rue du Camp.

Marchandises livrées dans les villes de l'autre bord du lac, franc d'emballage, de port et de fret.

21 mai—6f

Avis spécial.

Le Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord,

A un équipement complet de CHARS-PALAIS DE PULLMAN.

Un seul changement de chars de nuit de la Nlle-Orléans à New York, et quatre heures et demie de voyage de moins que par aucune autre ligne.

Les convois partent à 6 heures du matin et 4.30 de l'après-midi et sucun retard quelconque.

Achetez vos billets au bureau, au dessous du City Hôtel, et assurez vous les agréments de cette ligne.

ROUTE D'EXCURSION D'ÉTÉ. 25mai—6

Chien Perdu.

$25 de récompense.

Un épagneul blanc et noir, poils épais et bouclés, la tête et les oreilles noires, les oreilles très longues. On donnera la récompense ci-dessus à la personne qui le ramènera au No 24 de la rue des Marais, près Esplanade, ou qui le fera retrouver.

25 mai—1 — J. ALLARD PENISTON.

GLACE! GLACE! GLACE!

Manufacture de Glace de la Louisiane.

Bureau à la Manufacture, rue Tchoupitoulas, au-dessus de l'Avenue de la Louisiane.

DÉPOTS SUCCURSALES.

Au coin des rues Front et Poydras.

No 53 rue St. Louis, (sous l'Hôtel St. Louis).

Au coin des rues St. Pierre et Vieille-Levée.

En face la gare du chemin de fer de Jackson.

Au coin des rues Esplanade et Rampart.

Boites pour les commandes.

Chez MM. Watson & Armstrong, No 35 rue du Camp.

A. ... eheveau & Co, 16 et rue St. ...

Pritchard & Bickham, 54 rue Carondelet.

Chaffraix & Agar, 54 rue de la Douane.

Toutes les commandes pour la ville ou la campagne, laissées aux endroits ci-dessus ou adressées à la Boite No 128, N. O. P. O., seront promptement remplies.

18 mai—1m — D. FOUCHELU, Secrétaire.

Avis de Société.

LES soussignés ont formé ce jour, une société sous la raison sociale de VOORHIES, AUDLER & CO., pour les affaires d'encan en général, dans cette ville, aux Nos 26 de la rue Vieille Levée et 3 rue Clinton.

Nlle-Orléans, 20 mai 1871.

G. VOORHIES, ED. S. AUDLER, L. E. MANAUD.

20 mai—1m

Vins! Vins!

ATTENDU par les navires RUTH, VILLE DE ST-LO et AFRICAINE, de Bordeaux, à vendre par débarquement :

250 barriques VIN ROUGE

50 1/2 do VIN BLANC.

Par QUEYROUZE & BOIS, Magasin ... 18 av—1m

NOUVEAU GAZ.

Compagnie du Gaz portatif de la Nouvelle-Orléans.

Appareil pour le Gaz Hydro-Carbone.

PATENTES DE DUNDERDALE.

L'habitant de chaque maison faisant lui-même son gaz.

L'APPAREIL à fabriquer le gaz le plus simple, le plus certain et le meilleur marché qui soit au monde.

—DE PLUS—

Balances de Fairbanks, et Pompes pour pouvoir la maison et la sucrerie.

Balances de Herring "Champion" et "Fire Proof".

Machines à vendre par W. S. BOWMAN, agent.

20 av—1m — 35 rue du Camp—N. Orléans.

PHARMACIE FRANÇAISE.

ST-CYR POURCADE, Pharmacien.

ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE AUX ORDONNANCES DE MÉDECIN.

Jour et Nuit.

PRIX MODÉRÉS.

20 mai—1m PP — Coin Canal et Rampart.

EAUX-DE-VIE

"La Grande Marque"

COGNAC

A vendre par ... 25 rue Vieille-Levée.

Mme Docteur BONOMO,

AU No 226 de la rue Bourbon, ... [illegible] Chambres réservées pour les dames. Bons traitements et prix modérés. Consultations de 1 à 4 heures de l'après-midi.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 27 MAI—CLASSE No 124.

70 61 11 30 75 64 56 68 71 73 14 30

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie.

HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs.

Rue St-Charles, encoignure Canal, Nlle-Orléans.

Nous certifions, nous soussignés, avoir signé ce tirage ...

le 26 mai 1871

S. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

Aux Entrepreneurs.

HOTEL ST-LOUIS.

AVIS est donné que des propositions cachetées seront reçues, au bureau du Louis E. Ulle, architecte, salle No 12 de la Bourse, des Marchands, rue Royale, jusqu'au 31 mai 1871 à midi, pour la construction d'un escalier en fer et pour les changements et réparations nécessaires à l'Hôtel St Louis, conformément aux plans et devis déposés au bureau du dit architecte.

J. F. MIOTON.

N-Orléans, 16 mai 1871.

ARRIVÉ

Par le navire à vapeur "Frankfort."

EAU AMÈRE

DE FRIEDRICHSHALL.

(Friedrichshall Bitter Water)

(En grande quantité.)

FREDERICKSON & HARTE,

DROGUISTES,

139, Rue du Canal.

Qui attendent journellement un nouvel approvisionnement

d'Eaux de Vichy.

IMPORTATION FRANÇAISE.

Articles de Fantaisie.

GUÉBLE & NIPPERT,

137..........RUE DU CANAL..........137

Viennent de déballer leurs marchandises de Paris, arrivées par steamer "BORUSSIA", et invitent les dames à venir examiner leur bel choix de OMBRELLES et EVENTAILS, RUBANS et GARNITURES D'ÉTÉ, PARFUMERIES, PANIERS, &c., &c.

6 mai—1m

Liquidation,

Pour cause de changement d'affaires.

M. L. C. VILLERÉ offre à vendre au-dessous du prix coûtant son stock de marchandises, au No 32, rue Royale. 14 mai—6f

SAISON D'ÉTÉ

Vêtements à bon marché.

LEON GODCHAUX,

31 ET 33..........RUE DU CANAL..........31 ET 33

Et Nos 212, 213 et 217, rue de la Vieille-Levée.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS,

LINGE DE DESSOUS,

CHAPEAUX.

Un assortiment considérable et des mieux choisis,

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

De grandes améliorations ont été faites dans notre manufacture qui est à même de fournir ... des vêtements confectionnés dont l'élégance de la coupe et le solidité du travail ne le cèdent en rien à ceux faits sur les grandes fabriques.

NOTA BENE.—Nous n'employons que ... faites que d'excellents ouvriers, et nos ... sont tous de premier ordre.

20 mai—

Chantier de bois, de Brown.

Bois de plancher et de plafond, tout taillé, Chêne blanc, Frêne, Peuplier, Noyer, Cèdre, Cypre et Pin jaune.

UNE attention particulière est donnée au sciage d'Essieux de charrette, de Secteurs de roues, de Timons, et de toute espèce de Sciage en variés et de Bois.

Bois, Planches et Madriers pour navire, steamboat, charronnage, menuiserie et charpentage, à vendre par JOS. A. BROWN

Encoignure des rues Bienville et Peters, à un bloc au-dessous de la Douane. 10 mai—3m

Papiers Peints, &c.

LES soussignés étant devenus propriétaires du magasin si bien connu de A. GALEPPI, encoignure ... informent le public en général et leurs amis en particulier qu'ils entretiennent toujours en main un bel assortiment de Papiers Peints, Bordures, Décors, Cadres de Portraits, Gravures, Miroirs, Vitres, &c. &c. Tout ouvrage confié à leurs soins sera ponctuellement exécuté.

M. H. W. Gusto, si bien connu dans la maison de Henri Haber, No 91, rue de Chartres, se recommande d'une manière particulière à ses amis.

DAWSON & GUSTO.

18 mai—1m

Maison à Louer,

Contenant huit chambres, quatre chambres de domestiques, ... cave, grenier, ... et tous les accessoires d'une maison de première ordre. A louer à bas prix à un bon locataire. S'adresser à

THEODOR DANZIGER & ... No 32, rue du Canal.

LE ROI DES REFRIGERANTS.

EXPOSÉ et à vendre au No 6 de la rue Carondelet.—C'est un article dont les familles ne peuvent pas se passer pendant l'été. Le prix (et les dames auront ...) à votre ...

17 mai—1m PP — J. A. WARNER, ...

Banque d'Epargnes de la Nouvelle-Orléans.

137..........CANAL..........137

(Incorporé le 15 mars 1855)

—OFFICIERS—

L. F. GENERES, Président.

THOS. A. ADAMS, 1er vice-président.

THOS. ALLEN CLARKE, 2d vice-président.

CHARLES J. LELIE, 3me vice-président.

... JONES, Jr., trésorier.

—Directeurs—

Dr. W. Newton Mercer.

L. F. Generes,	David Urquhart,
George Jonas,	John G. Gaines,
Thos. A. Adams,	Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke,	Christian Schneider
Charles J. Leeds,	Samuel Jamison.

Intérêt de 6 p% sur les dépôts.

12dec—6m PP

Musique. Pianos.

GRAND RABAIS.

M. ELIE,

16..........RUE ROYALE..........16

A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleurs facteurs français, Pleyel et autres, d'instruments de musique, cordes, etc., ainsi qu'un grand choix de musique, accord et réparation de pianos.

Prix modérés. 18 mai—1m

Pianos, Pianos,

—ET—

Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE,

9 ——— Rue Royale ——— 9

IMPORTATEURS DE PIANOS des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que :

PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, GALENBERG et VAUPEL, etc., etc.

Grand assortiment de partitions d'opéra et de romances, de musique pour piano, violon, flûte, et autres instruments, ... etc.

Leur stock est complété par l'arrivage ... considérable de nouveautés et de musique classique et religieuse, ainsi que d'un grand assortiment d'instruments à vent, à cordes, etc., des premières fabriques de Paris.

Le tout offert à des prix extrêmement réduits.

DENTISTES.

Préservez vos dents.

J. A. CASABAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN DENTISTE

139 ... rue du Canal ...

... coin St-Charles et Carondelet, ... ayant acquis une ... expérience dans l'art du dentiste. Il pose des dents artificielles ... en or, argent, ... et caoutchouc ...

Consultations en français, en espagnol et en anglais.

LE DR. CHARLES F. ...

DENTISTE.

... au No 36, rue ... près de la rue ...

$20 Seulement $20.

... [illegible]